



# Assemblée Générale Extraordinaire 2015

9, 10 et 11 mars 2015

La décision d'organiser une assemblée générale extraordinaire (AGE) s'est faite à la demande du Conseil d'Administration en réunion du 14 janvier 2015.

Conformément aux statuts en vigueur, une invitation à l'AGE a été faite aux adhérents de la SFSE à jour de leur cotisation.

Un e-mail a été envoyé le 10 février 2015 par le Secrétaire Général de l'association pour inviter les membres à se rendre disponibles les 09, 10 et 11 mars 2015 pour la tenue d'une AGE par voie électronique.

Le contenu de ce message précisait l'ordre du jour de l'AGE - **la modification des statuts et du règlement intérieur** - et invitait les adhérents à prendre connaissance des documents en vigueur avant le vote.

Un e-mail a été envoyé à tous les adhérents de la SFSE le 09 mars 2015 au matin. Ce message contenait un lien vers le site internet de la SFSE permettant à chacun de voter pour les modifications des statuts et du règlement intérieur.

**Au total, 61 personnes ont participé à cette AGE** entre le 09 mars 2015 à 09h00 et le 11 mars 2015 à 20h00.

Toutes les propositions de modifications ont été adoptées à la majorité simple des voix. Le détail des votes est disponible dans le compte-rendu de l'AGE ci-après :

